



Madame la Ministre,

Nous souhaitons, par la présente lettre ouverte, solliciter une audience auprès de votre cabinet sur 2 sujets essentiels :

1/ En finir avec le cours répressif au sein du Ministère du travail

L'ère Struillou/Pénicaud avait été marquée par un cours répressif sans précédent dans le ministère. Le récent jugement de la cour d'appel de Paris, qui confirme l'annulation des sanctions disciplinaires de deux de nos camarades lors d'une action de soutien aux sans-papiers, devrait finir de vous convaincre de la nécessité de poursuivre dans votre volonté « d'apaisement ». Les derniers CTM ont été assez nébuleux sur ces sujets (le DRH parlant de plainte, de nouvelles poursuites disciplinaires avant de faire machine arrière).

Nous vous demandons de prendre un acte fort : retirer les sanctions antisyndicales prises dans plusieurs UD (77 etc.) et retirer la sanction disciplinaire de notre camarade et collègue Anthony Smith. Cette dernière mesure est d'autant plus urgente que nous venons de prendre connaissance du départ de la Rud de la Marne, un an après son arrivée sur ce poste, qui avait agi « *dans le dos* » de notre collègue pour empêcher ses interventions en entreprise en pleine première vague. Ce départ, qui vient s'ajouter au départ des artisans de cette sanction, M. Struillou et Mme Notter, Direccte GE, montre à quel point cette affaire a été montée de toute pièce.

A ce sujet, nous voulons vous faire part de notre indignation relative à la décision d'affectation de Mme NOTTER en tant que Direccte et préfiguratrice de la région ARA. Cette mutation a été décidée alors que nos organisations syndicales avaient effectué, régionalement et nationalement, de nombreuses alertes relatives à la situation dégradée pour les agents de la région Grand Est où était préalablement affectée Mme NOTTER. Ces alertes ont récemment été confortées par un nouveau courrier de l'ISST qui a fait des constats accablants. L'administration, et notamment M. Bernard, DRH des ministères sociaux, n'a jamais donné suite à ces saisines.

Malgré nos réclamations, nos multiples demandes, les rappels écrits de l'ISST, Madame NOTTER n'a rien voulu entendre ; elle a foncé, droit dans le mur, au détriment du dialogue social, mais surtout au détriment des conditions de travail et de la santé des agents. Son arrivée annoncée en région Auvergne – Rhône – Alpes, dans un cadre de « promotion », nous paraît constituer une décision parfaitement incompréhensible aux yeux des agents et inacceptable.

2/ En finir avec le projet OTE et porter à l'inverse un plan ambitieux de recrutement et de transformation d'emplois au sein du Ministère

Nous l'avons exprimé à de nombreuses reprises. L'OTE va s'accompagner d'un délitement de nos missions historiques, du lien travail-emploi, d'un affaissement général du poids du ministère du travail, alors qu'au contraire, les travailleur.ses de ce pays ont besoin, encore plus demain, d'un grand ministère du travail.

Dialoguer, c'est écouter les instances, la voix des agent.es de votre ministère. Tant le CSFPE, que le CTS des Dieccte et Direccte, que le CTM Travail et même le CNIT, dans un avis dont nous ne partageons que partiellement l'économie générale, vous ont alertée sur les implications structurelles dévastatrices de cette réforme. Nous vous demandons de peser de tout votre poids pour y mettre fin.

A l'inverse, et comme nos organisations vous l'ont rappelé lors des bilatérales du 9 septembre dernier, nous portons la perspective d'un plan massif de recrutement dans les services, d'un plan de transformation de C en B et de passage, par un Décret spécifique, des collègues (quelques centaines) contrôleurs du travail qui le souhaitent en inspecteurs du travail et d'une revalorisation des carrières et des traitements.

Ces sujets supposent, si nous voulons vraiment avancer, que nous nous rencontrions avant la coupure des congés de fin d'année.

Veillez agréer, Madame la Ministre, nos salutations syndicales.

Paris, le 15 décembre 2020